

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 18 MAI 2023 À 19H EN VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents : Kévin Roy

Mélanie Laviolette Benoit Champagne Annie Goudreau Anne-Marie Martel Jacinthe Malo Christian Heppell Mélissa Grenon

Corinne Payne, directrice générale

Emmanuella Blé, secrétaire générale, de 19h à 20h08 et de 21h30 à 21h35 Stéphanie Rochon, directrice des communications et des affaires publiques, de

19h à 20h30

Le 18 mai 2023, à 19h02

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Kévin Roy.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal reporté
- 4. Instances corporatives
 - 4.1 Déroulement du 3 juin 2023 (ordre du jour CG et AGA)
 - 4.2 Mise à jour sur le Code d'éthique
 - 4.3 Rapport annuel
- 5. Rapport du Président
 - 5.1 Projet de loi 23
- 6. Rapport du Trésorier reporté
- 7. Rapport de la représentante aux affaires anglophones reporté
- 8. Rapport de la direction générale
 - 8.1 Ressources humaines
 - 8.2 Ressources financières
 - 8.2.1 États financiers

- 8.2.2 Budget et plan d'action 2023-2024
- 8.2.3 Budget du 50^e de la FCPQ
- 8.2.4 Vérificateurs
- 8.3 Ressources informationnelles
- 8.4 Ressources matérielles
 - 8.4.1 Bâtiment FCPQ / suivi du déménagement
- 9. Axe Leadership de la Fédération reporté
- 10. Axe Mobilisation des membres reporté
- 11. Axe services aux membres reporté
- 12. Axe Porter la voix des parents reporté
- 13. Varia
- 14. Prochaine Rencontre
- 15. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2305— CE — 1991

Il est proposé par Christian Heppell Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants :

- Ajouter le point 5.2. Comité de gouvernance
- Ajouter le point 8.2.5. Subvention projet intimidation
- Ajouter le point 13.1. Rapport d'évaluation du CE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL – REPORTÉ

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Déroulement du 3 juin 2023 (ordre du jour CG et AGA)

La directrice générale présente le projet d'ordre du jour du CG et de l'AGA du 3 juin 2023 (ANNEXE I).

RÉSOLUTION #2305— CE — 1992

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

QUE le projet d'ordre du jour du CG et de l'AGA du 3 juin 2023 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ

4.2. Mise à jour sur le Code d'éthique

La secrétaire générale présente le projet de Code d'éthique (ANNEXE II). Les membres émettent des commentaires sur certaines dispositions. Il est entendu que la secrétaire générale apportera les corrections nécessaires.

4.3. Rapport annuel (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 5.1)

La directrice des communications et des affaires publiques présente un aperçu du rapport annuel (ANNEXE III). Celui-ci sera finalisé au cours de la semaine du 23 mai.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente son rapport.

La directrice des communications et des affaires publiques quitte la rencontre à 20h30.

5.1. Projet de loi 23 (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 4.2)

La secrétaire générale présente l'avancement des travaux autour du Projet de loi. Les consultations étant lancées depuis le 12 mai, quelques comités de parents et quelques membres ont déjà transmis leur réponse. La rédaction du mémoire débutera le 23 mai.

La secrétaire générale quitte la rencontre pour apporter les corrections nécessaires au projet de Code d'éthique. Il est 20h08.

5.2. Comité de gouvernance

La directrice générale informe les membres que les travaux du Comité de gouvernance débuteront cet automne au lieu du mois de juin.

6. RAPPORT DU TRÉSORIER – REPORTÉ

7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ANGLOPHONES – REPORTÉ

8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Ressources humaines

Huis clos

RÉSOLUTION #2305— CE — 1993

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1994

Il est proposé par Anne-Marie Martel Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

8.2. Ressources financières

8.2.1 États financiers

La directrice générale informe les membres que les états financiers ne sont toujours pas terminés. Il y aura donc une séance extraordinaire le 3 juin en vue de les présenter aux membres et de les adopter.

Christian Heppell quitte la rencontre.

8.2.2 Budget et plan d'action 2023-2024

Le trésorier et la directrice générale présentent le budget pour l'année 2023-2024 (ANNEXE IV) en vue de la préparation du plan d'action.

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1995

Il est proposé par Anne-Marie Martel

D'ADOPTER le budget 2023-2024 avec la modification suivante : le résultat prévu est de 0\$ en augmentant la dépense prévue d'honoraires professionnels.

ADOPTÉ sur division

Jacinthe Malo demande le vote sur la proposition d'Anne-Marie Martel.

Pour: 6 Contre: 1 Absent: 1

Jacinthe Malo est contre la proposition.

8.2.3 Budget du 50^e de la FCPQ

La directrice générale présente le budget et les projections et modalités pour le 50^e de la Fédération (ANNEXE V) qui se déroulera le 1^{er} juin 2024.

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1996

Il est proposé par Anne-Marie Martel Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le budget du 50^e de la FCPQ, avec les ajouts suivants :

- prévoir un événement en présence et évaluer la possibilité de diffuser en ligne l'activité de reconnaissance en soirée le 1^{er} juin;
- prévoir un prix de 150\$ pour la journée et un de 150\$ pour la soirée, ou un prix de 250\$ pour la journée et la soirée, avant le 1^{er} mai 2024;
- pour les personnes qui seront présentes à l'événement du 3 juin 2023, offrir la possibilité de bénéficier d'un rabais individuel de 25\$ pour l'événement du 1^{er} juin 2024 s'ils s'inscrivent avant le 1^{er} mai 2024.

ADOPTÉ

Christian Heppell est de retour.

4.2. Code d'éthique (suite)

La secrétaire générale est de retour à 21h30. Elle présente les corrections apportées au projet de Code d'éthique.

Après discussion,

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1997

Il est proposé par Jacinthe Malo Et résolu à l'unanimité

QUE le projet de Code d'éthique soit approuvé en vue de sa présentation au Conseil général (ANNEXE VI).

ADOPTÉ

La secrétaire générale quitte la rencontre à 21h35.

8.2.4 Vérificateurs

La directrice générale présente l'offre de service de la firme MPA (ANNEXE VII).

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1998

Il est proposé par Jacinthe Malo Et résolu à l'unanimité

DE mandater les vérificateurs MPA pour l'audit des états financiers de la FCPQ, pour les exercices se terminant le 31 mars 2024, le 31 mars 2025 et le 31 mars 2026.

ADOPTÉ

8.2.5 Subvention projet intimidation

La directrice générale présente aux membres la possibilité de redéposer auprès du ministère de la Famille un projet pour Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation.

RÉSOLUTION #2305 — CE — 1999

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la Fédération à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation du ministère de la Famille.

ADOPTÉ

8.3. Ressources informationnelles

Aucun point n'est soulevé.

8.4. Ressources matérielles

8.4.1. Bâtiment FCPQ / suivi du déménagement

Huis clos

RÉSOLUTION #2305— CE — 2000

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2001

Il est proposé par Mélanie Laviolette Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

La directrice générale fait des recommandations aux membres quant au placement des gains générés par la vente du bâtiment de la FCPQ.

Après discussion,

CONSIDÉRANT la résolution #2204 – CE – 1855 du 30 avril 2022 du Comité exécutif

autorisant les démarches pouvant mener à la vente du bâtiment avec l'aide des ressources professionnelles nécessaires, sous toutes réserves et que les gains générés par la vente soient sécurisés en fiducie ou d'une autre façon pour qu'ils demeurent destinés à la mission de la FCPQ;

CONSIDÉRANT QUE la signature de l'acte de vente du bâtiment de la FCPQ prévue le 30

mai 2023;

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2002

Il est proposé par Kévin Roy Et résolu à l'unanimité

De placer, dès que possible, à la suite de la signature de l'acte de vente, la somme déterminée par le Comité exécutif dans un placement à court terme, soit pour une durée de 3 mois et de procéder, d'ici la fin du mois d'août 2023, aux travaux nécessaires afin de sécuriser à long terme cette somme en fiducie ou d'une autre façon.

ADOPTÉ

- 9. AXE LEADERSHIP DE LA FÉDÉRATION REPORTÉ
- 10. AXE MOBILISATION DES MEMBRES REPORTÉ
- 11. AXE SERVICES AUX MEMBRES REPORTÉ
- 12. AXE PORTER LA VOIX DES PARENTS -- REPORTÉ
- 13. VARIA

13.1 Rapport d'évaluation du CE

La directrice générale dépose le rapport d'évaluation des membres du comité exécutif (ANNEXE VIII). Celui-ci sera traité plus amplement au Lac-à-l'épaule en septembre prochain. Par la même occasion, une formation sera présentée aux nouveaux membres du Comité exécutif.

14. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre ordinaire du Comité exécutif aura lieu le 15 juin 2023 par Zoom. Il y aura toutefois une rencontre extraordinaire avant le 3 juin 2023.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant aucun autre point à l'ordre du jour ;

RÉSOLUTION #2305 — CE — 2003

Il est proposé par Annie Goudreau Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 22h15.

ADOPTÉ

Kévin Roy, président Corinne Payne, directrice générale

LISTE DES ANNEXES

Projet d'ordre du jour du CG et de l'AGA du 3 juin 2023 ANNEXE

ANNEXE Projet de Code d'éthique Ш

ANNEXE Rapport annuel de la FCPQ Ш

ANNEXE IV Budget 2023-2024

Budget du 50^{ième} ANNEXE V

ANNEXE ۷I Code d'éthique

Offre de service des vérificateurs MPA ANNEXE VII

ANNEXE VIII Rapport d'évaluation des membres du Comité exécutif